



Conférence générale

32e session
Rapport

Генеральная конференция

32-я сессия
Доклад

rep

Paris 2003

General Conference

32nd session
Report

المؤتمر العام

الدورة الثانية والثلاثون
تقرير

Conferencia General

32ª reunión
Informe

大会

第三十二届会议
报告

32 C/REP/10

27 août 2003

Original anglais

RAPPORT DU CONSEIL INTERNATIONAL DE COORDINATION DU PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE (MAB) SUR SES ACTIVITES EN 2002-2003

RESUME

Source : Article X des Statuts du Conseil international de coordination du programme MAB.

Antécédents : MAB et le Réseau mondial de réserves de biosphère sont de plus en plus considérés comme des moyens concrets permettant d'assurer le suivi des objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire et du Sommet mondial pour le développement durable et d'appliquer certains grands accords concernant l'environnement. Les partenariats ont été renforcés avec les organisations pertinentes et des contributions ont été faites aux Années internationales de la montagne, de l'écotourisme et de l'eau douce. Sur le plan logistique, le MAB a été appliqué par des organismes publics par l'intermédiaire des comités nationaux du MAB et se renforce progressivement grâce à ses réseaux régionaux. L'approbation d'un projet UNESCO-MAB/PNUE-FEM pour six réserves de biosphère en Afrique de l'Ouest a donné à cette région un élan particulier. Les recommandations de "Séville +5" ont été appliquées, sous la direction du Bureau du MAB, en s'attachant à des thèmes comme l'organisation économique de qualité, les aspects juridiques et institutionnels et la préparation de directives pratiques pour les réserves de biosphère. Le Réseau mondial de réserves de biosphère a continué à se développer et comptait en juillet 2003 440 réserves de biosphère dans 97 pays dont la première réserve de biosphère transfrontière trinationale en Afrique. Le fonctionnement des réserves de biosphère existantes a continué à s'améliorer grâce à des examens périodiques. Le Bureau du MAB a fait des observations sur l'évaluation menée au titre du document 31 C/5 et sur le projet de document 32 C/5. L'accent a été mis sur l'éducation et le renforcement des capacités grâce à des mesures telles que les bourses du MAB pour jeunes scientifiques, l'*Ecole régionale supérieure d'aménagement intégré des forêts tropicales* (ERAIFT) et l'*Ecotechnie*, en privilégiant les centres d'enseignement et de formation liés aux réserves de biosphère et une stratégie de prévention et de résolution des conflits dans le Réseau mondial de réserves de biosphère. Le livre "*Les réserves de biosphère : des lieux privilégiés pour les hommes et la nature*" a été publié en anglais et en français et distribué aux Etats membres.

Décision requise : Ce rapport n'appelle aucune décision.

Introduction

Depuis la 31^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, le Conseil international de coordination (CIC) du programme MAB s'est réuni au Siège de l'UNESCO pour sa 17^e session du 18 au 22 mars 2002 et son Bureau s'est réuni du 6 au 8 novembre 2002 et du 8 au 11 juillet 2003. Les rapports du CIC et du Bureau ont été distribués sur support papier à tous les États membres et peuvent être consultés en ligne (www.unesco.org/mab). Le Comité consultatif sur les réserves de biosphère s'est réuni du 23 au 25 septembre 2002 et du 2 au 4 juillet 2003. A chaque fois, ses recommandations ont été soumises au Bureau du MAB.

Composition du Bureau du CIC

Le CIC, à sa 17^e session, a élu son Bureau : Président : M. Driss Fassi (Maroc) ; Vice-Présidents : M. Olabiyi J. Yaï (Bénin) ; M. Jan Kvet (République tchèque) ; M. Maximo Aquino (République dominicaine, élu pour 2002) ; M. Alfredo Reca (Argentine, élu pour 2003) ; M. Robert Barbault (France) ; et M. Kunio Iwatsuki (Japon).

En juillet 2002, la communauté du MAB a appris avec tristesse le décès de M. Mohamed Abdel Gawad Ayyad (Égypte), qui était Président du CIC du MAB en 2000-2002. Un hommage lui a été rendu sur le site Web du MAB et dans le *Bulletin n° 11 du Réseau mondial de réserves de la biosphère* daté d'octobre 2002.

Activités nationales et régionales

A la 17^e session du CIC, un grand nombre de pays ont présenté des rapports sur les activités qu'ils avaient menées, preuve de la vitalité et du dynamisme du programme MAB. Les orateurs ont souligné en particulier l'importance des réserves de biosphère dans leur pays, y compris des nouveaux sites dans des zones qui n'étaient pas encore représentées dans le Réseau mondial. Il a surtout été question de la façon dont la génération actuelle de réserves de biosphère de grande ampleur pourrait servir d'outils pour la gestion des terres, en répondant aux grandes questions telles que l'élimination de la pauvreté, la remise en état des écosystèmes, le développement de l'écotourisme et la participation des populations autochtones. On a mentionné en particulier les réserves de biosphère transfrontières.

Les réseaux régionaux sont de plus en plus fonctionnels et proactifs, et collaborent avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO. Cela donne au MAB une structure opérationnelle véritablement décentralisée adaptée aux différents contextes écologiques, culturels et sociopolitiques. Ces réseaux sont ArabMAB, EABRN (Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est), AfriMAB (qui couvre à la fois l'Afrique anglophone et l'Afrique francophone), IbéroMAB (pays d'Amérique latine plus l'Espagne et le Portugal), CYTED (Programme de coopération ibéro-américaine en science et technologie pour le développement), le Réseau scientifique septentrional, REDBIOS (îles Canaries, Espagne, Cap-Vert, Mauritanie, Maroc et Sénégal), SeaBRnet (Réseau de réserves de biosphère d'Asie du Sud-Est), Ecotones en Asie de l'Est et du Sud-Est et EuroMAB. Des rapports sur les réunions et activités de ces réseaux étaient joints en annexe au n° 70 de la Série des rapports du MAB ainsi que les rapports des réunions du Bureau du MAB de novembre 2002 et de juillet 2003. Les activités sont trop nombreuses et trop variées pour qu'il en soit rendu compte dans le présent rapport, mais il y a lieu de prendre note des éléments suivants :

- le lancement du nouveau Réseau MAB pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale (SACAM) en octobre 2002 lors d'une réunion au Sri Lanka. Ce nouveau réseau comprend 8 pays : Bangladesh, Bhoutan, Inde, République islamique d'Iran, Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka ;

- l'exécution d'activités spécifiques dans le cadre du projet "La coopération Asie-Pacifique pour l'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables dans les réserves de biosphère et les aires gérées de manière semblable" (ASPACO) financé par le Gouvernement japonais, projet pour lequel une deuxième période de trois (3) ans est envisagée ;
- la réunion IbéroMAB, organisée par le MAB-Brésil avec le soutien du MAB-Espagne, au cours de laquelle le nouveau logo et le sous-titre d'IbéroMAB ont été approuvés (Réseau ibéro-américain des comités nationaux du MAB) ;
- la réunion EuroMAB 2002, organisée par l'Italie à Rome sous le patronage du Président de la République italienne, en octobre 2002, qui a mis l'accent sur la construction de la coopération MAB en Europe du Sud-Est en liaison avec le Bureau de l'UNESCO à Venise.

Le projet régional UNESCO-MAB/PNUE-FEM sur la mise en place de capacités scientifiques et techniques pour une gestion efficace et une utilisation durable de la biodiversité dans les réserves de biosphère des terres arides d'Afrique de l'Ouest a été approuvé par le Conseil du FEM en mai 2003. Ce projet concerne six réserves de biosphère : Pendjari (Bénin), Mare aux Hippopotames (Burkina Faso), Comoé (Côte d'Ivoire), Boucle de Baoulé (Mali), la région du "W" (Niger) et Niokola Koba (Sénégal). Le projet, d'un montant de 6,5 millions de dollars (4 millions de dollars de cofinancement et 2,4 millions de dollars du FEM) est exécuté par l'UNESCO-MAB sur la période 2003-2007. Ce projet complet, qui a été précédé d'une phase préparatoire d'avril 2001 à juillet 2002 sous la direction de l'UNESCO-MAB, est centré sur la mobilisation des personnels techniques, des experts scientifiques nationaux et des communautés locales de chacune des six réserves de biosphère afin d'identifier les activités permettant d'en améliorer le fonctionnement, l'accent étant mis sur la recherche et le renforcement des capacités, par exemple sur la prévention et la gestion des conflits sur chaque site.

Dans les 14 pays de la SADC, les efforts ont surtout portés sur le projet de "Gestion intégrée et développement durable des zones arides et semi-arides de l'Afrique australe".

Coopération avec les partenaires internationaux

La coopération entre les cinq programmes intergouvernementaux de l'UNESCO a été examinée lors d'une réunion des présidents des programmes respectifs les 3 et 4 octobre 2002. A cette occasion, le thème des écosystèmes et des ressources en eau, dans le prolongement du Sommet mondial pour le développement durable, a été confirmé comme thème prioritaire principal pour 2004-2005.

Un programme de travail commun Ramsar-MAB pour 2002-2003, préparé pour donner suite à une recommandation du CIC à sa session de 2000, a été approuvé par le CIC du MAB à sa 17e session en mars 2002. L'une des activités concrètes a été l'organisation d'une mission conjointe d'experts sur la Réserve de biosphère de Dunaiasky en Ukraine en 2003.

Dans le domaine des terres arides et de la désertification, le MAB a collaboré avec l'UNU et l'ICARDA (Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches) pour organiser des ateliers internationaux sur la désertification : remise en état de terres arides dégradées et réserves de biosphère, à Alep (Syrie) les 2 et 3 mai 2002 et sur la gestion durable des terres arides marginales au Caire et à Alexandrie (Egypte) du 20 au 25 septembre 2002. Ce dernier atelier a permis d'examiner un nouveau projet de gestion durable des terres marginales (SUMAMAD) qui sera exécuté conjointement par l'UNESCO, l'UNU et l'ICARDA ; le Gouvernement flamand de Belgique et la Chine notamment ont manifesté un intérêt pour son financement. En coopération

avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le coffret éducatif UNESCO-MAB sur la lutte contre la désertification a été testé dans 18 pays touchés par ce fléau en 2002. Grâce à un financement de l'Italie et du Maroc, le coffret a été réédité en anglais, espagnol et français et des traductions ont été préparées pour les versions arabe, chinoise et russe.

Le Conseil de l'Europe et l'UNESCO-MAB ont convenu d'un cadre de coopération conjoint dont l'objectif serait d'assurer la cohérence et la complémentarité entre le Réseau mondial de réserves de biosphère et les réseaux du Conseil de l'Europe, en privilégiant les sites transfrontières et les réserves de biosphère qui ont également reçu le diplôme européen.

La coopération dans l'application de la Convention sur la diversité biologique (CBD) a surtout concerné les préparatifs du débat sur les zones protégées qui est un thème principal de la 9e réunion de l'organe scientifique de la CBD en novembre 2003 et de la 7e réunion de la Conférence des Parties (Malaisie, février 2004).

Le MAB et les manifestations internationales

Le Conseil du MAB, à sa 17e session en mars 2002, a fait plusieurs recommandations sur la façon d'améliorer la visibilité du programme MAB et des réserves de biosphère lors du **Sommet mondial pour le développement durable**, qui a eu lieu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002. Il s'est agi notamment de la distribution conjointe, avec le Conseil mondial du voyage et du tourisme, d'une carte postale contenant des informations sur le programme, de la production d'un film vidéo pour une exposition virtuelle (maintenant sur l'Internet à l'adresse suivante : www.unesco.org/mab/video/htm) et d'une brochure promotionnelle. L'événement marquant a été la visite de la Réserve de biosphère de Waterberg les 5 et 6 septembre 2002, organisée par le Comité national du MAB en Afrique du Sud. Le rôle des réserves de biosphère est implicitement reconnu dans le Plan d'application du SMDD, en particulier par la promotion de l'approche écosystémique et des efforts visant à réduire sensiblement la perte de biodiversité d'ici à 2010.

Le programme MAB a également fait diverses contributions à l'**Année internationale de la montagne en 2002**, par exemple grâce à un calendrier éducatif préparé en collaboration avec la Direction du développement et de la coopération (Suisse) et le Système des écoles associées de l'UNESCO, ainsi que le Sommet mondial de la montagne à Bishkek (Kirghizistan) du 29 octobre au 1er novembre 2002. L'une des activités de suivi du Sommet a été l'"Initiative de recherche sur la montagne", entreprise conjointe du Programme international sur la géosphère et la biosphère (PIGB), du Programme international sur les dimensions humaines des changements de l'environnement planétaire (IHDP) et du Système global d'observation terrestre (GTOS) qui sera mené conjointement avec l'UNESCO-MAB pour étudier les effets du changement à l'échelle du globe sur les environnements de montagne et les communautés montagnardes en utilisant les réserves de biosphère dans les montagnes du monde entier.

2002 a également été l'**Année internationale de l'écotourisme** pour laquelle le MAB a produit une brochure spéciale qui a été distribuée au Sommet mondial de l'écotourisme à Québec en mai 2002 et a fait une déclaration dans laquelle il a mis l'accent sur le rôle des réserves de biosphère en tant que sites pilotes pour promouvoir de saines pratiques d'écotourisme et rappelé les Lignes directrices internationales pour le développement du tourisme durable rédigées sous l'égide de la CBD.

Le **Ve Congrès mondial sur les parcs**, organisé par l'Union mondiale pour la nature, se tiendra du 8 au 17 septembre 2003. Cette manifestation décennale est importante pour orienter les travaux sur les zones protégées en général, et le MAB contribue à l'une des sept séries d'ateliers sur

le thème des "Liens entre paysages terrestres et paysages marins" dirigée par Peter Bridgewater, ancien Secrétaire du MAB. Le Président du CIC participera activement à cette manifestation. On pense que les réserves de biosphère seront mentionnées dans certaines des recommandations de ce Congrès, qui seront ultérieurement examinées par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique lors de sa 7e réunion au début de 2004.

Le Réseau mondial des réserves de biosphère

A sa 17e session, le CIC-MAB a examiné les différentes mesures qui ont été prises pour donner suite aux **recommandations de "Séville +5"** sur la mise en oeuvre de la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère et du Cadre statutaire. Quelques-unes des réalisations majeures sont brièvement présentées ci-après :

- Le programme de travail pour 2002-2003 du Programme de surveillance intégrée des réserves de biosphère (BRIM) a été approuvé par le Conseil du MAB en mars 2002. On a progressé dans l'obtention des résultats concrets du BRIM prévus à ce titre, notamment un inventaire des instruments, une approche harmonisée de l'information comme de la collecte et du traitement de métadonnées, l'élaboration de manuels et de guides sur les méthodes de surveillance, y compris la surveillance socioéconomique. Le Bureau de l'UNESCO de Nairobi a prévu d'organiser à l'intention des jeunes scientifiques deux cours de formation sous-régionaux sur le BRIM et l'approche écosystémique en Zambie et en Ouganda en octobre 2003.
- Un ensemble de "principes directeurs" régissant les projets extrabudgétaires sur les réserves de biosphère a été publié sur le site MABnet.
- Une Equipe spéciale sur la promotion d'"économies de qualité" dans les réserves de biosphère a été créée et s'est réunie en même temps que la session du CIC-MAB en 2002, à Berlin (Allemagne), du 24 au 26 octobre. L'importance de l'écotourisme et d'autres formes de développement durable dans la promotion d'économies de qualité a été soulignée par le Bureau du MAB et en conséquence l'Equipe spéciale a introduit cette question dans le cadre de ses travaux. On a reçu 46 réponses à un questionnaire adressé à tous les coordonnateurs de réserves de biosphère pour faire le point de la situation présente (disponibles sur le site Web de l'Equipe spéciale : <http://www.unesco.org/mab/quality/Economies/qualityhome.htm>). Le Bureau du MAB, à sa réunion de juillet 2003, a fait ressortir l'importance des questions liées à la labellisation de biens et services de qualité provenant des réserves de biosphère et la possibilité de développer le commerce entre celles-ci.
- Pour donner suite à une demande du CIC-MAB d'élaborer des lignes directrices visant les mécanismes institutionnels adaptés aux réserves de biosphère, une lettre circulaire a été envoyée aux Etats membres pour rechercher des experts qui formeraient une équipe de travail et des réserves de biosphère volontaires pour faire l'objet d'études de cas. Une vingtaine de réserves de biosphère ont répondu et l'équipe de travail se réunira en octobre-novembre 2003 à l'invitation des autorités espagnoles dans la Réserve de biosphère de Minorque, en Espagne.
- Le Secrétariat a été invité à préparer un "guide méthodologique" qui serait un ensemble de lignes directrices visant la mise en oeuvre du Cadre statutaire et de la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère. Une esquisse préliminaire de ce document a été présentée au Bureau du MAB qui s'est réuni du 8 au 11 juillet 2003. Le texte sera établi avec le concours d'un petit groupe d'experts et soumis au CIC-MAB à sa 18e session en 2004.

Examen périodique des réserves de biosphère existantes

Depuis 1997, le Secrétariat procède à l'examen périodique prévu dans le Cadre statutaire du Réseau mondial, en vue d'améliorer le fonctionnement des réserves de biosphère désignées il y a plus de dix ans. Au moment où le CIC était en session en mars 2002, 121 dossiers avaient été examinés par le Comité consultatif, 18 autres l'ont été par la suite en septembre 2002 et 21 en juillet 2003. Les recommandations du Bureau du MAB sur ces sites ont été communiquées aux pays concernés pour qu'ils y donnent suite.

Nouvelles réserves de biosphère

Lors des réunions que le Bureau a tenues au cours de la 17e session du CIC en mars 2002, en novembre 2002 et en juillet 2003, 36 nouvelles réserves de biosphère, notamment une réserve de biosphère transfrontière, plus sept extensions de réserves existantes ont été approuvées. Trois sites appartenaient à des pays nouveaux pour le Réseau mondial (République dominicaine, Slovénie et Yémen). La liste de ces nouvelles réserves figure ci-dessous :

Extension de la Réserve de biosphère de la côte Ouest du Cap, Afrique du Sud
 Chréa, Algérie
 Las Yungas, Argentine
 Mornington Peninsula et Western Port, Australie
 Mata Atlantica, Phase V (extension), Brésil
 Région du "W" (extension pour créer une réserve transfrontière), Bénin, Burkina Faso, Niger
 Thousand Islands-Frontenace Arch, Canada
 Dalai Lake, Chine
 Wudalianchi, Chine
 Yading, Chine
 Extension de Sumaco, Equateur
 Dehesas de Sierra Morena, Espagne
 Terras do Miño, Espagne
 La Palma, Espagne (extension de Los Tiles)
 Monfragüe, Espagne
 Muniellos, Gran Cantabrica, Espagne (avec une extension en 2003)
 Picos de Europa, Gran Cantabrica, Espagne
 Valle de Laciana, Gran Cantabrica, Espagne
 Valles de Jubera, Leza, Cidacos et Alhama, Espagne
 Commander Islands, Fédération de Russie
 Darvinsky, Fédération de Russie
 Far East marine, Fédération de Russie
 Nijegorodskoe Zavoljye, Fédération de Russie
 Smolensk Lakeland, Fédération de Russie
 Ugra, Fédération de Russie
 Badiar, Guinée
 Haut Niger, Guinée
 Valle del Tieino, Italie
 Tuscan Islands, Italie
 Mount Elgon, Kenya
 Littoral de Toliara, Madagascar
 Banco Chinchorro, Mexique
 Sierra La Laguna, Mexique
 Hustai Nuruu, Mongolie
 Rio San Juan, Nicaragua

West Polesie, Pologne
Jeju Island, République de Corée
Jaragua-Bahoruco-Enriquillo, République dominicaine
Lower Morava (extension de Palava), République tchèque
Extended Brauton Burrows, Royaume-Uni
Julian Alps, Slovénie
Shatski, Ukraine
Socotra Archipelags, Yémen

Conformément aux dispositions de l'article 9 du Cadre statutaire, un site a été retiré par l'Australie, un par la Bulgarie, et quatre sites par le Royaume-Uni. Au mois de juillet 2003, le Réseau mondial de réserves de biosphère se composait de 440 sites dans 97 pays.

Systèmes urbains

L'action du Groupe urbain du MAB a été renforcée lors d'un atelier sur la mise au point d'un programme intégré de recherche européenne sur l'environnement urbain et péri-urbain qu'ont organisé conjointement en avril 2001 la Fondation européenne de la science, EuroMAB, le Urban Forum du Royaume-Uni et le Groupe urbain du MAB. A sa réunion de juillet 2003, le Bureau du MAB a étudié le rapport du Groupe urbain, en prenant note d'initiatives connexes comme le projet de l'UNESCO et de l'Université de Columbia sur la problématique biosphère et société (CUBES) et d'une proposition canadienne visant les zones urbaines de démonstration du MAB. Le CIC-MAB a demandé pour sa prochaine session un document de synthèse sur les critères d'application du concept de réserve de biosphère aux systèmes urbains, qui tiendra compte des travaux de l'ancien projet 11 du MAB.

Eau et écosystèmes

Au titre de l'axe d'action conjoint MAB/PHI, on a commencé d'élaborer deux séries de directives visant l'utilisation durable de l'eau dans des écosystèmes spécifiques, avec des réunions régionales à Belem, Brésil (mars 2003) pour les écosystèmes où les ressources en eau abondent et à Mascate, Oman (septembre 2003) pour les écosystèmes où elles sont rares.

Ecosystèmes émergents

Le Bureau du MAB, à sa réunion de juillet 2003, a pris note des progrès réalisés par la Division des sciences écologiques et le SCOPE dans la définition d'une théorie écologique nouvelle des écosystèmes émergents, c'est-à-dire dont l'apparition procède d'une intense activité humaine. Le Bureau a souligné qu'il importait de poursuivre ces travaux et d'élaborer une véritable proposition d'activité sur ce thème, en s'aidant du Réseau mondial de réserves de biosphère pour confirmer la théorie des écosystèmes émergents. Cette proposition serait soumise pour adoption au Conseil du MAB à sa prochaine session en 2004.

Education et renforcement des capacités

L'éducation et le renforcement des capacités sont des domaines prioritaires pour le programme MAB. Différentes activités sont en cours, notamment l'initiative conjointe pour l'éducation du public à la biodiversité en collaboration avec la Convention sur la diversité biologique, et la mise au point d'une mallette pédagogique pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, mise à l'essai dans 18 pays victimes de ce phénomène en 2002.

L'Ecole régionale d'aménagement intégré des forêts tropicales (ERAIFT) bénéficie du soutien du PNUD et de pays donateurs comme la Belgique, le Canada, la France, les Etats-Unis

(USAID/CARPE), les Pays-Bas et l'Union européenne, et est située en République démocratique du Congo. Le DESS de cette Ecole a été expressément reconnu par les autorités universitaires de la région et les 32 premiers étudiants inscrits au DESS ont été diplômés en juin 2002. La deuxième réunion du Comité consultatif universitaire a eu lieu en juin 2003 au Siège de l'UNESCO.

L'Atelier international des chaires d'écotechnie, organisé en mars 2002, a réuni les dix chaires existantes et quatre universités que pouvait intéresser une adhésion au Programme. Ces chaires s'attachent en particulier à contribuer aux recherches sur l'eau et les écosystèmes (priorité du Secteur des sciences exactes et naturelles), ainsi qu'au renforcement des capacités en vue du développement durable au lendemain du SMDD.

Comme suite à une recommandation du CIC-MAB à sa 17^e session en mars 2002, on a entrepris une étude de faisabilité sur les centres de formation à la gestion des réserves de biosphère, portant essentiellement sur les besoins et les possibilités existantes, les modalités de création de ces centres, leur rôle dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, et les aspects financiers. L'étude sera présentée dans son ensemble au CIC-MAB lors de sa 18^e session.

Au cours de la période 2002-2003, le Bureau du MAB a attribué 26 bourses pour jeunes scientifiques à de jeunes spécialistes des pays suivants : Argentine, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Chine, Côte d'Ivoire, Equateur, Indonésie, Iran, Kenya, Lettonie, Mali, Mexique, Myanmar, République centrafricaine, Roumanie, Slovaquie, Tanzanie, Uruguay et Viet Nam. Les résultats des travaux correspondants sont présentés sur le site Web du MAB <http://www.unesco.org/mab/capacity/mys/awarmab.htm> ("Soutenons les jeunes qui aident la planète").

Le Prix du Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement, a pour jury le Bureau du MAB, a été décerné en 2003 conjointement au Centro de Ecologia du Venezuela et au norvégien Peter Johan Schei.

Le Bureau a souscrit à une proposition visant l'élaboration d'une stratégie du MAB sur la prévention et le règlement des conflits dans les réserves de biosphère. C'est là le résultat de l'intérêt suscité par deux ateliers de formation sur ce thème, au titre d'EuroMAB (Réserve de biosphère des Vosges du Nord, France, 2002) et en relation avec le Projet PNUE-FEM en Afrique de l'Ouest (Réserve de biosphère de Pendjari, Bénin, mai 2003).

Information et communication

Le Conseil du MAB s'est félicité de l'enrichissement continu du site MABnet mais a souhaité voir se poursuivre les publications imprimées comme le Bulletin international des réserves de biosphère. La publication de *Biosphere Reserves: Special Places for People and Nature/Les réserves de biosphère : des lieux privilégiés pour les hommes et la nature*, présentant une vue d'ensemble du concept de réserve de biosphère, est sortie en anglais en 2002, en français en 2003 et une version espagnole a été mise en route.

Evaluation du programme MAB

Comme prévu dans le document 31 C/5, une évaluation externe du programme MAB a été effectuée et ses conclusions ont été soumises au CIC-MAB et à son Bureau, qui sont convenus que des mesures devaient être prises pour les mettre en oeuvre. C'est ce qui est fait peu à peu.

Débat sur le projet de document 32 C/5

Le Bureau du MAB, à sa réunion de novembre 2002, a examiné le projet de document 32 C/5. Le Bureau a fait plusieurs observations, par exemple :

- La formulation retenue par le Conseil exécutif pour la priorité principale du Secteur des sciences exactes et naturelles, à savoir "eau et écosystèmes associés", n'était pas, selon lui, satisfaisante en ce sens qu'elle pouvait être comprise comme impliquant une hiérarchie entre eau et écosystèmes ou risquait d'être interprétée comme s'appliquant à des écosystèmes faisant partie du bassin hydrographique et donc dépendant de la disponibilité en eau. Considérant que c'était trop réducteur, le Bureau a demandé que la formulation initiale, "eau et écosystème", soit retenue.
- Les activités au titre de l'axe d'action conjoint avec le PHI correspondaient bien, en revanche, à la problématique souhaitée de cette priorité.
- L'idée d'un axe d'action conjoint avec le Secteur de la culture a été appuyée sans réserve et le Bureau a souligné que le programme MAB avait déjà une longue expérience de la question.

Secrétaire du programme MAB

Le Bureau du MAB, à sa réunion de juillet 2003, a pris acte de ce que M. Peter Bridgewater, l'actuel Secrétaire, quittait l'UNESCO à la fin du mois, et de ce qu'un nouveau secrétaire serait recruté.